

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU  
**25 JUIN 2020**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 45

OBJET

**Affectation du résultat de  
fonctionnement de  
l'exercice 2019 – budget  
annexe d'aménagement  
Lisière Pereire**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 26 juin 2020  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 26 juin 2020  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 26 juin 2020

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LA COMMUNE NOUVELLE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt, le 25 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin deux mille vingt, s'est réuni au Théâtre Alexandre Dumas sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

**Etaient présents :**

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET\*, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Monsieur FOUCHET, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE\*, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Monsieur ALLAIRE, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Madame GRANDPIERRE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Monsieur RICHARD, Monsieur GREVET, Madame DECROIX, Monsieur BENTZ

\*Madame PEUGNET présente à partir du dossier 20 C 09a

\*Monsieur BASSINE présent à partir du dossier 20 C 03

**Avaient donné procuration :**

Madame PEUGNET à Madame HABERT-DUPUIS  
Monsieur PETROVIC à Monsieur PERICARD  
Madame BOUTIN à Madame MACE  
Madame ANDRE à Monsieur JOLY  
Madame FRABOULET à Monsieur GREVET

**Secrétaire de séance :**

Madame de JACQUELOT

**N° DE DOSSIER** : 20 C 11b

**OBJET** : AFFECTATION DU RESULTAT 2019 – BUDGET ANNEXE D'AMENAGEMENT  
LISIERE PEREIRE

**RAPPORTEUR** : Monsieur SOLIGNAC

Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal vient d'examiner le Compte Administratif 2019 du budget annexe d'Aménagement « Lisière Pereire » de la Ville de Saint-Germain-en-Laye dont les résultats vous sont rappelés ci-après :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATION DE L'EXERCICE	FONCTIONNEMENT	13 191 598,59 €	7 164 379,34 €
	INVESTISSEMENT	3 212 982,06 €	3 008 250,60 €
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT		12 111 450,14 €
	RESULTAT REPORTE INVESTISSEMENT	1 598 529,58 €	
TOTAL REALISATIONS + REPORTS		18 003 110,23 €	22 284 080,08 €
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	FONCTIONNEMENT		
	INVESTISSEMENT		
	TOTAL DES RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1		
RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT	13 191 598,59 €	19 275 829,48 €
	INVESTISSEMENT	4 811 511,64 €	3 008 250,60 €
	TOTAL CUMULE	18 003 110,23 €	22 284 080,08 €

Soit un résultat global 2019 de **4 280 969,85 €**

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter :

- L'excédent de la Section de Fonctionnement soit 6 084 230,89 € au financement de la Section de Fonctionnement.

La reprise des résultats et ces affectations seront constatées au Budget Supplémentaire de l'exercice 2020 du budget annexe d'Aménagement « Lisière Pereire » de la Ville de Saint-Germain-en-Laye.

Pour mémoire : les budgets qui sont appelés à être clôturés en fin d'opération, ne font pas l'objet d'affectation de résultat de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

### DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

DECIDE d'affecter l'excédent de la Section de Fonctionnement soit 6 084 230,89 € au financement de la Section de Fonctionnement.

La reprise de résultats et ces affectations seront constatées au Budget Supplémentaire de l'exercice 2020 du budget annexe d'Aménagement « Lisière Pereire » de la Ville de Saint-Germain-en-Laye.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD  
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye